

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier tenue le 14 mars 2016, au siège social de la MRC de La Jacques-Cartier, sis au 60, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G0A 4N0 et à laquelle :

Sont présents : Mme Louise Brunet, préfet et mairesse de la municipalité de Lac-Beauport;

MM. Michel Croteau, préfet suppléant et maire de la ville de Lac-Saint-Joseph;

Pierre Dolbec, maire de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

Jean Laliberté, maire de la ville de Fossambault-sur-le-Lac;

Mike-James Noonan, maire suppléant de la municipalité de Shannon;

Brent Montgomery, maire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier;

Robert Miller, maire de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury;

Mmes Dominique Payette, mairesse de Lac-Delage;

Wanita Daniele, mairesse de la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Les maires présents forment quorum.

Projet d'ordre du jour

1. Constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Ouverture de la session.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Règlement de remplacement - Modification au schéma d'aménagement révisé – Avis de motion.
5. RCI – Prises d'eau.
6. Période de question.
7. Clôture de la session.

1. Constatation de la signification de l'avis de convocation

Il est constaté que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente session extraordinaire transmis en conformité avec l'article 152 du Code municipal.

Sur la proposition de madame Wanita Daniele, appuyée par monsieur Pierre Dolbec, il est unanimement résolu que le conseil se constitue en assemblée extraordinaire.

2. Ouverture de la session

La séance est ouverte à 9 h 25 par le préfet, madame Louise Brunet, et monsieur Marc Giroux, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est également présent.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ayant tous pris connaissance de l'ordre du jour, sur la proposition de madame Wanita Daniele, appuyée par monsieur Pierre Dolbec, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

n° 16 – 051 – E
Constatation de la signification
de convocation

n° 16 – 052 – E
Adoption de l'ordre du jour

AVIS DE MOTION
Règlement de remplacement n°
02-2016 - Modification au
schéma d'aménagement révisé

4. Règlement de remplacement - Modification au schéma d'aménagement révisé – Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre Dolbec, qu'un règlement de remplacement modifiant le règlement numéro 02-2015 modifiant le Règlement relatif au schéma d'aménagement révisé numéro 02-2004 de la MRC de La Jacques-Cartier de manière à répondre aux orientations gouvernementales, sera adopté par le conseil de la MRC lors d'une séance ultérieure.

5. RCI – Prises d'eau

En prévision du vote qui doit se tenir le 15 mars 2016 à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) portant sur l'adoption du règlement de contrôle intérimaire, madame Louise Brunet fait un tour de table, afin de valider la position de chacun des membres vis-à-vis l'adoption de celui-ci. Les membres du conseil de la MRC se sont prononcés de la façon suivante :

Pour :

Monsieur Pierre Dolbec
Madame Dominique Payette
Madame Wanita Daniele

Contre :

Monsieur Michel Croteau
Monsieur Jean Laliberté
Monsieur Mike-James Noonan
Monsieur Brent Montgomery
Monsieur Robert Miller

6. Questions diverses

Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

7. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h sur la proposition de monsieur Mike-James Noonan, appuyée par monsieur Michel Croteau.

n° 16 - 053 - E
Clôture de l'assemblée

Louise Brunet
Préfet

Marc Giroux
Directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim